

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01480

Numéro SIREN : 889 852 596

Nom ou dénomination : 3 C

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2022 sous le numéro de dépôt 9956

Désignation de l'entreprise		SAS 3 C		Neant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		64 CHEMIN DES GENEVRIERS		73190 SAINT BALDOPH	
Numéro SIRET *		8 8 9 8 5 2 5 9 6 0 0 0 1 0			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 6		Durée de l'exercice précédent * 1 2	

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 1		3 1 1 2 2 0 1 9		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016	1 544	9 700			
	Immobilisations corporelles *	028	030	3 844	14 538			
	Immobilisations financières * (1)	040	042					
Total I (5)		044	048	5 388	24 238			
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062	6 803	6 803			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070				
		Autres * (3)	072	074	1 545	1 545		
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	2 406	2 406			
	Charges constatées d'avance *	092	094	307	307			
	Total II	096	098	11 062	11 062			
	Total général (I+II)	110	112	5 388	35 300			
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000				
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées *	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132					
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		(3 439)				
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142		1 561				
	Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		19 699				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 473				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	172	12 514	12 567			
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		33 739				
	Total général (I + II + III)	180		35 300				
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	14 750			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	29 626			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 803 du Code de Commerce)

Désignation de l'entreprise SAS 3 C

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 1

Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 9

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	27 544
Production vendue	biens	215	214	
	services *	217	218	1 505
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
Production immobilisée *			224	
Subventions d'exploitation reçues			226	
Autres produits			230	179
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	29 228

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	23 086
Variation de stock (marchandises) *			236	(6 803)
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
Autres charges externes * :	(dont crédit bail - mobilier - immobilier)		242	8 196
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	739
Rémunérations du personnel *			250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	1 543
Dotations aux amortissements *			254	5 388
Dotations aux provisions			256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
Total des charges d'exploitation (II)			264	32 149

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Produits financiers	(III)	280		
Produits exceptionnels	(IV)	290		
Charges financières	(V)	294	519	
Charges exceptionnelles	(VI)	300		
	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
Impôts sur les bénéfices *	(VII)	306		

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2

RÉINTÉGRATIONS

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
Amortissements excédentaires (art 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles			318	
Provisions non déductibles *			322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033 not)			324	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	

DÉDUCTIONS

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
Entreprise nouvelles (44 series)	986		987	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 series)	981		989	
Investissements outre-mer	344		344	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G			993	
Zone franche urbaine (44 octies A)			127	
Jeune entreprise innovante (44 series A)			991	
Investissements outre-mer			346	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G			993	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col 1
Déficit col 2

DÉFICITS

Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			352	
Déficits antérieurs reportables *			356	
dont imputés sur le résultat			360	

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col 1 Déficit col 2

370 372 3 439

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS 3 CNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412	11 244	414		416	11 244	11 244
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	1 007	444		446	1 007	1 007
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	16 958	464		466	16 958	16 958
	Autres immobilisations corporelles	470		472	417	474		476	417	417
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	29 626	494		496	29 626	29 626
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502	1 544	504		506	1 544	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	294	534		536	294	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552	3 374	554		556	3 374	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	176	564		566	176	
TOTAL		570		572	5 388	574		576	5 388	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES									
(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise SAS 3 CNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immobilisations incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES			Déficits imputés	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	984
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	860
				3 439
				870
				3 439

III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381					
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325					
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327					
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)		380					
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326					
N° du centre de gestion agréé		388					
Montant de la TVA collectée		374				5	736
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378				5	970
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398					
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET

8 8 9 8 5 2 5 9 6 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3 C

ADRESSE (voie)

64 CHEMIN DES GENEVRIERS

CODE POSTAL

73190

VILLE

SAINT BALDOPH

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MR	Nom patronymique	FOURRIERE	Prénom(s)	HERVE
Nom marital		% de détention	100.00	Nb de parts ou actions	50
Naissance : Date	040164	N° Département	13	Commune	MARSEILLE
Pays	FR				
Adresse : N°	64	Voie	CHEMIN DES GENEVRIERS		
Code postal	73190	Commune	SAINT BALDOPH	Pays	France

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Pays					
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

Formulaire obligatoire,
(art. 98 de l'ann. III au C.G.T.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET

8 8 9 8 5 2 5 9 6 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3 C

ADRESSE (voie)

64 CHEMIN DES GENEVRIERS

CODE POSTAL

73190

VILLE

SAINT BALDOPH

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

Exercice du 28 Septembre 2020 au 31 Décembre 2021

Le total du bilan avant répartition est de 35 299,64 Euros.

Le total des produits et le total des charges du compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste sont respectivement 29 228,16 Euros et 32 667,64 Euros. La perte comptable est de 3 439,48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ci-après font partie intégrante de l'annexe.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

2.1. ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

L'amortissement économique est pratiqué de façon linéaire ou dégressif comme il est précisé ci-dessous :

NATURE DES IMMOBILISATIONS	DUREE	MODE
Immobilisations incorporelles	4, 8 ANS	L
Constructions		
Inst. Tech. Mat. et Outillage	3, 4 ANS	L
Agencements, Installations		
Matériel de transport	3, 5 ANS	L
Mat. de bureau et informatique	3 ANS	L
Mobilier		

Voir tableaux

2.2. STOCKS

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

2.3. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des créances

	Montant brut	à 1 an au plus
Créances et charges constatées d'avance	1 852,69	1 852,69

2.4. COMPTE DE REGULARISATION ACTIF

Aucune charge à répartir sur plusieurs exercices n'a été comptabilisée sur l'exercice.

Les Charges Constatées d'Avance sont les suivantes :

- Charges d'exploitation.....	307,46 Euros
- Charges financières.....	
- Charges exceptionnelles.....	
TOTAL.....	307,46 Euros

Les Produits à Recevoir inclus dans le bilan sont les suivants :

- Créances rattachées à des participations.....	
- Autres immobilisations financières.....	
- Créances clients et comptes rattachés.....	
- Autres créances.....	154,94 Euros
TOTAL.....	154,94 Euros

2.5. PROVISIONS

Voir tableau

2.6. DETTES

Etat des dettes

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Etablissement de crédit	19 699,35	4 949,24	14 750,11
Dettes financières diverses	12 514,43	12 514,43	
Dettes fournisseurs	718,15	718,15	
Dettes fiscales et sociales	52,19	52,19	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	755,00	755,00	
Autres dettes			
Total	33 739,12	18 989,01	14 750,11

2.7. CHARGES A PAYER

Les Charges à Payer incluses dans le bilan sont les suivantes :

- Autres emprunts et dettes assimilées - Intérêts courus.....	
- Fournisseurs - Factures non parvenues.....	240,00 Euros
- Personnel - Charges à payer.....	
- Organismes sociaux - Charges à payer.....	
- Etat - Charges à payer.....	
- Associés - Comptes courants - Intérêts courus.....	
- Divers - Charges à payer.....	
- Intérêts courus sur concours bancaires courants.....	
TOTAL.....	240,00 Euros

2.8. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les Produits Constatés d'Avance sont les suivants :

- Produits d'exploitation.....	
- Produits exceptionnels.....	NEANT
- Produits financiers.....	
TOTAL.....	

3 - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

3.1. ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

	VALEUR DU POSTE	FISCALITE DIFFEREE
Impôts payés d'avance	3 439	516

3.2. VENTILATION DE L'IMPOT SOCIETE

Non applicable

4 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.1. CREDIT-BAIL

Non applicable

4.2. ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS	MONTANT
* Engagements donnés	
Echéances d'emprunt	20 417,79

4.3. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Non applicable

4.4. CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 50 actions dont la valeur nominale est 100 Euros.

4.5. FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'établissement sont composés des honoraires et des frais pour la constitution de la société et sont amortis sur une durée de 4 années.

3 C

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 Euros
Siège social: 64 Chemin des Genévriers
73190 SAINT-BALDOPH

R.C.S.: CHAMBERY 889 852 596
SIRET: 889852596 00010

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Et le trente juin

Monsieur Hervé FOURRIERE, associé unique de la société 3 C au capital de 5 000 Euros divisé en 50 actions de 100 Euros chacune dont le siège est à SAINT-BALDOPH (SAVOIE) 64 Chemin des Genévriers, est convoqué pour l'approbation des comptes et l'affectation du résultat.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé présent en entrant en séance.

Est présent:

Monsieur Hervé FOURRIERE possédant 50 actions.

L'associé présent possédant ainsi la totalité des actions, la séance est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Hervé FOURRIERE rappelle l'ordre du jour en entrant en séance, qui est le suivant:

ORDRE DU JOUR

- Examen des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021,
Approbation du bilan et des comptes,
Quitus de la gérance.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions réglementées.
- Questions diverses.

Monsieur Hervé FOURRIERE dépose sur le bureau:

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2021,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions réglementées,
- le texte du projet des résolutions.

Monsieur Hervé FOURRIERE déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés ou tenus à disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Monsieur Hervé FOURRIERE met successivement aux voix les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir étudié le rapport de gestion, Monsieur Hervé FOURRIERE approuve les comptes annuels à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RESOLUTION

Monsieur Hervé FOURRIERE décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice:

Le bilan qui est présenté, se solde par une perte de 3 439,48 Euros

-au compte «Report à nouveau débiteur»	3 439,48 Euros
--	----------------

En exécution des dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, il est pris acte de ce qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes.

TROISIEME RESOLUTION

Monsieur Hervé FOURRIERE déclare qu'aucune convention de la nature de celles visées à l'article 50 (L. 223-19 du code du commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

Monsieur Hervé FOURRIERE a décidé de ne pas prendre de rémunération pour l'exercice du 28 Septembre 2020 au 31 Décembre 2021.

En outre, la mutuelle de Monsieur Hervé FOURRIERE est à la charge de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur Hervé FOURRIERE déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

FEUILLE DE PRESENCE

- Monsieur Hervé FOURRIERE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'H' followed by a horizontal line.